

Saison 2022/2023

Procès-verbal de l'assemblée des délégués (AD) extraordinaire

Lieu : Séance Zoom
Date : Samedi, 24 juin 2023
Heure : 10h00 – 10h40
Présidence : Pascal Giroud, Président STT
Vérificatrice du scrutin : Monica Midali (STT)
Voix : 316
Majorité absolue : 159 voix
Majorité 2/3 : 211 voix
Procès-verbal : Sebastian Lauener (STT)

1. Mot de bienvenue du Président STT

Pascal Giroud (Président STT) souhaite la bienvenue à toutes les personnes connectées et les remercie pour leur présence. Il salue les membres d'honneur ainsi que les traductrices **Veronika Westphal** et **Sabine Nonhebel** et les remercie pour leur travail.

Christian Foutrel allume la bougie pour un déroulement harmonieux de l'AD.

Pascal Giroud présente le comité central : **Christian Foutrel** (Chef des finances), **Urs Schärner**, **Michel Tschanz**, **Barbara Ruggio-Williams** et **Freddy Oswald**. **Urs Mäder** s'est excusé.

Il salue également **Monica Midali** (Directrice STT) et **Sebastian Lauener** (collaborateur de l'office central). **Pascal Giroud** présente les présidents des associations régionales : **Dimitri Rebetez** (ANJTT), **Jordi Gomez** (ATTT), **Philippe Von Beust** (AVVF), **Heinz Mathys** (MTTV), **Dieter Bürge** (NWTTV), **Markus Steinmann** (OTTV) et **Amol Ming** (TTVI). **Jean-Pascal Stancu** (AGTT) s'est excusé.

Par ailleurs, **Pascal Giroud** remercie tous les représentants présents des différentes commissions.

L'assemblée respecte une minute de silence pour toutes les personnes décédées dernièrement.

Monica Midali est nommée scrutatrice et le vote se fera dans Google Docs. Les présences sont vérifiées.

Vérification des voix

Tous ont reçu des liens vers les différents points/séances. Les liens vers Google Docs, code QR. Chaque délégué doit voter par cette voie.

AGTT : 20	ANJTT : 20	ATTT : 0	AVVF : 60
MTTV : 55	NWTTV : 43	OTTV : 88	TTVI : 24
Membres CC : 5	Présidents d'honneur : 0	Membres d'honneur : 1	

Total : **316** (majorité absolue : **159** / majorité 2/3 : **211** / majorité 3/4 : **237**)

Pascal Giroud ouvre officiellement l'AD et invite les participants à une collaboration constructive. Il souligne qu'aujourd'hui, il sera possible de poser des jalons importants pour le tennis de table suisse.

Il demande d'indiquer toujours le club et l'association régionale lors du vote afin que le contrôle du scrutin puisse être effectué le plus facilement possible.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière AD

Le procès-verbal de la dernière AD est approuvé sans aucune remarque et des remerciements sont adressés à son auteur.

3. Approbation des statuts (STTL)

En introduction, **Pascal Giroud** annonce que le comité central soutient le projet «STTL» puisqu'il s'agit d'une chance unique pour le tennis de table en Suisse. Il remercie le groupe de travail et notamment la commission des statuts et règlements qui a fait un travail extraordinaire. Les projets des statuts ont été envoyés au préalable.

La modification des statuts pour l'introduction de la STTL est approuvée avec 269 oui contre 4 non et 20 abstentions.

Markus Steinmann (OTTV) ajoute ensuite qu'il faudra apporter une précision en ce qui concerne le financement et le plafond y relatif. Trop de variables lui semblent floues.

Monica Midali répond que le plafond des coûts a déjà été défini dans le cadre de la CPA et que pour la saison 23/24, la STTL coûtera au maximum CHF 10'000 à STT. Le plafond des coûts est seulement valable pour la phase initiale. Par la suite, la STTL devra être indépendante sur le plan financier.

4. Approbation d'autres propositions

Aucune autre proposition n'a été soumise.

5. Divers

Markus Steinmann voudrait avoir des informations sur l'état actuel de la communication avec l'ITTF.

Freddy Oswald explique que l'ITTF a été informée que STT voudrait avoir une proposition. La proposition de l'ITTF qui a été soumise après une longue attente a été jugée partiellement acceptable par le comité central : des excuses présentées oralement et par écrit ont été approuvées en interne. Les exigences financières de l'ITTF ont été clairement trop élevées. Il y a environ trois semaines, le comité central a envoyé une réponse dans ce sens. Depuis, on n'a plus rien entendu de la part de l'ITTF. Ces prochaines semaines, Freddy Oswald proposera un entretien personnel au secrétaire de l'ITTF.

Markus Steinmann demande sur quelle base juridique des indemnités sont demandées.

Freddy Oswald répond que dans cette affaire, l'ITTF a eu des dépenses sous forme de versements à des avocats et à d'autres personnes. Jusqu'à présent, STT n'a toutefois fait aucune concession ni présenté une reconnaissance de culpabilité par écrit, mais a seulement communiqué sa volonté de négocier.

Pascal Giroud remercie tous les participants pour la confiance qu'ils accordent à STT et au projet STTL. C'est une récompense pour tous ceux qui s'engagent pour le tennis de table. C'était un honneur d'être président de cette fédération fonctionnelle durant cette période. Il souhaite un bon week-end et un bel été à tous.

Christian Foutrel éteint la bougie.

Prochaine AD

La prochaine AD sera l'assemblée des délégués ordinaire du 23 septembre 2023.

Pour le procès-verbal :

Swiss Table Tennis
Administration, LN et NWTTV

Sebastian Lauener

Va à :

Clubs

Comité central

Présidents et membres d'honneur

Fonctionnaires / associations faîtières

Publié pour tous sur le site internet www.swisstabletennis.ch